



Chailley, le 14 décembre 2015 – 18h30 (CET)
Communiqué de presse

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 9 DECEMBRE 2015

Résultats du vote des résolutions

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 9 décembre 2015, sous la présidence de Monsieur François Gontier, a adopté les cinq résolutions qui lui étaient proposées par le Conseil d'administration.

L'assemblée générale a réuni des actionnaires représentant 1.272.836 actions soit 71,65 % du total des actions disposant du droit de vote et 2.484.258 droits de vote soit 75,20 % du total des droits de vote exerçables.

Nombre total d'actions disposant du droit de vote	1.776.361
Nombre totale de voix exerçables	3.303.333
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	8
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	1.272.836
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	2.484.258

Monsieur François Gontier a ouvert l'assemblée générale extraordinaire par une lecture du rapport du Conseil d'administration et des rapports des Commissaires aux comptes et a répondu aux questions des actionnaires.

Les cinq résolutions soumises au vote ont ensuite été adoptées.

Résolutions							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	<i>Augmentation de capital en numéraire libérable par compensation de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'émission d'actions ordinaires</i>						
	Adoptée	2.484.248	99,9996			10	0,0004
2	<i>Suppression du droit préférentiel de souscription au profil de la société Centrale Coopérative Agricole Bretonne - CECAB</i>						
	Adoptée	2.484.248	99,9996			10	0,0004
3	<i>Réduction de capital motivée par des pertes antérieures, par diminution de la valeur nominale des actions</i>						
	Adoptée	2.484.247	99,9996			11	0,0004
4	<i>Augmentation de capital en numéraire, libérable par apport en espèces et par compensation de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'émission d'actions ordinaires</i>						
	Adoptée	2.484.247	99,9996			11	0,0004
5	<i>Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société adhérant à un plan d'épargne d'entreprise</i>						
	Adoptée	2.484.247	99,9996			11	0,0004

A propos de DUC

1^{er} producteur européen de volailles certifiées, Duc est spécialisé dans la production, l'abattage, le conditionnement et la commercialisation de volailles. Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de produits élaborés, certifiés, standards et biologiques, obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence. Duc dispose de 4 sites de production implantés en France et est présent, depuis décembre 2007, en Bulgarie.

DUC est coté sur Euronext™ - Compartiment C - ISIN : FR0000036287 – Mnémo : DUC - Reuters : DUC.PA

Retrouvez toute l'actualité de Duc sur www.duc.fr

CONTACTS

Président du Conseil d'Administration - Relations Analystes Investisseurs : François GONTIER

Directeur Général : Joël MARCHAND

Sandrine SIEFRIDT - Tél. 03.86.43.54.43 – sandrine.siefridt@duc.fr

Relations Presse : FIN'EXTENSO – Isabelle APRILE - Tél. 01 39 97 61 22 - i.aprile@finextenso.fr